



## Vers des routes plus responsables et durables



### Route départementale 154 à Mecquignies 1<sup>er</sup> projet routier certifié HQE Infrastructures™

Paris, le 22 avril 2016 – Aujourd’hui, les infrastructures routières intègrent de plus en plus une dimension environnementale et participent à la dynamique des territoires durables. Pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux, Certivéa a conçu avec l’aide du Département du Nord un outil innovant et pédagogique. Lancée en janvier 2015, la certification HQE Infrastructures™ est une démarche vertueuse. Elle permet de considérer un projet à la fois dans ses aspects humains, environnementaux et économiques, tout en tenant compte de l’acceptabilité de ce dernier par toutes les parties prenantes.

Le premier projet, en phase programme, vient d’être certifié dans le département du Nord. Il s’agit de la route départementale 154 qui longe les berges de l’Adzout sur 800m sur la commune de Mecquignies (arrondissement d’Avesnes). Cette première certification au niveau national signe le début d’une prise en compte plus importante du développement durable dans l’ensemble des projets routiers.

### En route pour la 1<sup>ère</sup> opération certifiée HQE Infrastructures™

Le projet de reconstruction de la RD 154 qui longe sur 800m les berges de l’Adzout à Mecquignies, près d’Avesnes-sur-Helpe, dans le département du Nord vient d’être certifié HQE Infrastructures™ par Certivéa<sup>1</sup>. Le démarrage des travaux est prévu second semestre 2019 pour une mise en service en 2020.

D’un point de vue environnemental, ce projet permettra le renforcement de la berge du ruisseau grâce à une technique de génie végétal (des plantes permettront le soutien nécessaire aux berges) afin de limiter l’impact sur les écosystèmes, le paysage et le patrimoine. La rénovation favorisera aussi le bon fonctionnement des cours d’eau et du milieu naturel.

La qualité de vie est également un point important de cette opération. En effet, **ce projet a été pensé pour l’ensemble des usagers**. Il favorisera l’accès des modes doux (piétons, vélos, etc.) aux équipements communaux, offrira une meilleure sécurité et limitera le trafic des poids lourds.

Le Département du Nord a choisi et a contribué au développement de la certification « HQE Infrastructures™ démarche certifiée par Certivéa » afin de limiter **l’impact de son projet routier sur l’environnement et sur la population**. Avec cette certification, le chef de projet dispose surtout d’un outil méthodologique lui garantissant la **prise en compte des différentes composantes du développement durable** sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques. HQE Infrastructures™ lui permet notamment de :

- appréhender l’impact de la route sur le territoire environnant,
- recenser les questions de développement durable inhérentes au projet,
- structurer et suivre le projet à chacune de ses étapes,
- consolider la cohérence et la maîtrise du projet,
- renforcer le dialogue et la concertation avec toutes les parties prenantes : élus, population, acteurs du projet,
- limiter les nuisances générées par le chantier,
- mesurer et attester de la performance environnementale du projet,
- optimiser les coûts.

« L’obtention du certificat HQE Infrastructures™ est pour nous, chefs de projet, l’aboutissement et la reconnaissance du travail entrepris par l’équipe-projet. Ce projet a deux enjeux forts, d’une part en matière de sécurité des usagers et des piétons sur la partie voirie, et d’autre part en matière de gestion écologique et paysagère sur la partie aménagement de berge, le tout dans un contexte de synergie et de cohérence avec les projets communaux d’amélioration du cadre de vie. » **explique Christophe STAMANNE, Chef de projets, Direction Générale Aménagement Durable, Département du Nord.**

<sup>1</sup> Opération certifiée en phase programme correspondant à la définition détaillée des objectifs du projet.



## En quoi la certification HQE™ Infrastructures contribue-t-elle aux territoires durables ?

S'adressant aux chefs de projets, mais aussi aux élus des collectivités, **HQE Infrastructures™** permet de **développer l'attractivité du territoire de façon innovante**. Elle permet notamment de :

- limiter l'impact environnemental,
- favoriser la contribution positive d'un axe routier à la vie sociale et économique,
- dynamiser l'image du territoire en favorisant un aménagement durable,
- améliorer la qualité de vie de la population,
- appréhender les interactions de la route avec les territoires.

Pour qu'un projet soit certifié, sa performance de développement durable est évaluée dans son ensemble. Elle prend en compte 4 thématiques : l'environnement (écosystème, eau, déchets, énergie, paysage, etc.), le social (sécurité, transport, santé, confort acoustique, éclairage, etc.), l'économique et le management responsable (besoins, attentes, acceptabilité, impact du chantier, cohérence).



**Avec la certification HQE Infrastructures™, les acteurs peuvent désormais mobiliser toutes les parties prenantes autour d'un projet pérenne et durable qui permet en outre d'anticiper les évolutions réglementaires, techniques et sociétales à venir.**

« La certification HQE Infrastructures™ répond aux enjeux des territoires durables et aux besoins de la ville de demain. Elle permet de reconnaître officiellement les performances en matière de préoccupations sociales, environnementales et économiques d'un projet routier. Dans un futur proche, cette démarche, à la fois innovante et pédagogique, va accompagner de nouvelles familles d'infrastructures (ferroviaires, maritimes, etc.). Nous espérons que cette première certification signe les prémices de projets plus vastes, nationaux et internationaux, et collectifs en faveur d'une meilleure qualité de vie » **conclut Patrick NOSENT, Président de Certivéa.**

Pour en savoir plus sur les atouts de la certification HQE Infrastructures™ :

<http://www.certivea.fr/certifications/certification-hqe-infrastructures>

### A propos de Certivéa :

Certivéa, est l'opérateur de l'offre globale HQE™ et le leader de la certification des bâtiments non résidentiels, des infrastructures et des territoires durables en France. Certivéa est également présent à l'international via sa filiale Cerway, opérateur de l'offre globale HQE™ hors de France. Il est présent aujourd'hui dans 22 pays, sur 4 continents. Certivéa propose une offre de produits de certifications NF HQE™ et des labels de Haute Performance Energétique qui ont pour but d'attester et de valoriser les performances durables des bâtiments non résidentiels (bureaux, bâtiments d'enseignement, centres logistiques, lieux culturels, hôtels, équipements sportifs, commerces, etc.) en construction, rénovation et exploitation

**Site internet** : [www.certivea.fr](http://www.certivea.fr)

**LinkedIn** : <https://www.linkedin.com/company/certivea>

**Facebook** : [facebook.com/CERTIVEA](https://www.facebook.com/CERTIVEA)

**Twitter** : [twitter.com/CERTIVEA2012](https://twitter.com/CERTIVEA2012)

**Pinterest** : [pinterest.com/CERTIVEA/](https://www.pinterest.com/CERTIVEA/)

**Chaîne YouTube** : [youtube.com/user/certiveaofficiel](https://www.youtube.com/user/certiveaofficiel)

---

### Contacts presse :

Agence Cap&Cime PR  
Laetitia Bierre-Agnolutto  
01 44 50 50 58  
[lbierre@capetcimepr.fr](mailto:lbierre@capetcimepr.fr)

Département du Nord  
Charlotte Roussel  
03 59 73 83 45  
[charlotte.roussel@lenord.fr](mailto:charlotte.roussel@lenord.fr)

